

monsieur le Président. Le député de cette circonscription dédaigne ces choses-là. Cependant, s'il était question du secteur de la fabrication dans le centre du Canada ou du secteur automobile, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) serait le premier à réclamer des mesures de protection. Il nous exhorte à acheter des automobiles fabriquées à Oakville, en Ontario plutôt qu'aux États-Unis. Nous y sommes habitués, mais lorsque nous commençons à parler de construction navale dans les Maritimes et de forages sous-marins, alors c'est le silence complet. On refuse d'aborder la question. On parle alors de libre entreprise. On est prêt à permettre l'importation de plates-formes de forage du Danemark, de Norvège ou d'ailleurs. On est disposé à faire traiter les renseignements à Atlanta, en Georgie, au coût de millions et de millions de dollars et de millions d'emplois au Canada. Et le député d'Ottawa-Centre s'en lave les mains. Cependant ce n'est pas le cas des Canadiens. La situation de l'emploi les préoccupe, car ce sont eux qui doivent payer les prestations d'assurance-chômage. Cependant, si le député d'Ottawa-Centre l'ignore, il vaudrait mieux pour lui qu'il commence à s'en rendre compte. Je le comprends cependant. Je vis dans la circonscription d'Ottawa-Centre et je remarque que les conditions sont parfaites, monsieur le Président.

M. Evans: Merci.

M. Crosby: Le taux de chômage doit être nul, car Ottawa profite de toutes les régions du pays, comme la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve qui veulent également avoir leur part du gâteau. Cependant, la seule façon d'y parvenir est de participer aux forages sous-marins et à la construction navale. Il faut cependant que le gouvernement accorde une certaine protection et apporte une certaine aide à ces provinces pour qu'elles réalisent cet objectif. Tout ce que je demande au ministre d'État (Finances) (M. MacLaren), c'est de nous accorder la protection dont jouissent d'autres régions du Canada, et nous atteindrons alors nos objectifs.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, il semble que le projet de loi à l'étude qui se faisait attendre depuis longtemps sera maintenant adopté, mais seulement après beaucoup de consultations prudentes et de manœuvres dangereuses à la Chambre. Il mérite notre appui. Il est regrettable que le gouvernement n'ait pu accepter l'amendement que la Chambre tout entière souhaitait voir adopter à mon avis. Il vaut la peine de souligner quel genre de cadeau le ministre tient à faire à certains.

Le ministère des Pêches et des Océans a calculé en 1982 qu'il faudrait dépenser 5 milliards de dollars durant la prochaine décennie pour moderniser la flotte de chalutiers de la côte Est. A moins que l'on ne comble cette lacune dans le cas des navires de pêche de 100 pieds, les chantiers navals canadiens vont perdre un énorme montant d'argent. Il est complètement absurde de la part du ministre de soutenir que le gouvernement pourra plus tard reprendre cet amendement à son compte. Je crois bien qu'avant qu'il ne mène à bien ses consultations nous serons déjà engagés dans la prochaine campagne électorale pour former une nouvelle législature. Il reste à espérer qu'on trouve plus tard, avant que toutes les chances n'aient disparu, une occasion de combler cette lacune.

Il est extrêmement regrettable que le gouvernement libéral n'ait pas accepté les recommandations des partis de l'opposition l'enjoignant d'adopter cette mesure et qu'il soit tout à fait

disposé à renoncer à ces 5 milliards pour le développement économique et la création d'emplois au Canada. C'est tragique. Mais tel a été le sort de la construction navale au Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale. Pour une raison quelconque, le gouvernement libéral a décidé de torpiller cette industrie en la laissant à elle-même et en ne lui fournissant pas d'encouragement véritable.

• (1710)

A en juger par les déclarations de divers ministres, le gouvernement estimait que le Canada avait tout intérêt à ce que les Japonais, les Coréens et les Européens nous approvisionnent en navires peu coûteux. Il s'imaginait peut-être qu'il ouvrirait ainsi des perspectives aux Canadiens, alors qu'en fait il bradait tout un secteur. C'était un secteur que les Canadiens connaissaient à fond. Il aurait pu créer des quantités d'emplois et offrir une foule d'avantages économiques, sans compter qu'il aurait pu nous permettre de créer des techniques dans un secteur où nous nous serions assurés une place prédominante.

Le gouvernement a commis une erreur encore plus grave quand il a refusé que le Canada participe à l'exploitation des richesses hauturières. Le Canada a probablement le plus long littoral du monde. Il compte sur le transport maritime, qu'il soit côtier ou international. Il ne peut participer à la mise en valeur des gisements gazières et pétroliers ou à l'exploitation des richesses des grands fonds marins. Cette erreur se compare à celle de l'Arrow d'Avro et du premier avion de ligne à réaction. Le gouvernement était prêt à brader le secteur de la construction navale tout comme il avait bradé celui de l'aviation. Il a abandonné le premier depuis des décennies.

Il y a lieu de signaler que le projet de loi dont nous sommes saisis a été élaboré dans le contexte en quelque sorte du projet de loi sur le pétrole et le gaz, quand on s'est rendu compte que le Canada perdrait énormément sur le plan des emplois et du développement économique dans ce domaine en particulier. Le gouvernement lui-même n'a pris aucune initiative à cet égard. C'est au nouveau ministre qui a travaillé avec acharnement que revient tout le mérite. Ses collègues, eux qui se sont opposés à la présentation de ce projet de loi, n'ont aucun mérite. Ils se sont répandus en lamentations et en jérémiades, estimant que nos partenaires commerciaux, et tout particulièrement notre méchant voisin du sud, ne manqueraient pas d'user de représailles. Le gouvernement nous a fourni en l'occurrence l'exemple parfait de la lâcheté. Cependant, alors que la présente Législature tire à sa fin, nous nous réjouissons à la vue de ce projet de loi qui devrait recevoir sous peu l'appui de la Chambre.

Je ne voudrais pas m'attarder davantage sur ce projet de loi, mais je dirai que c'est un premier pas dans la bonne voie. Une marine marchande canadienne ouvrirait d'énormes perspectives au Canada. Elle rouvrirait des chantiers navals dans toutes les régions de notre pays et permettrait à des centaines de milliers de Canadiens de trouver un emploi. Elle permettrait en outre au Canada de figurer au premier rang parmi les constructeurs de navires. Il ne faut pas oublier que toute l'infrastructure maritime qui soutient la construction navale aura, elle aussi, de bonnes chances de prospérer.